



VILLE  
DU PUY EN  
VELAY

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le

ID : 043-214301574-20230411-DEL\_2023\_0076-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
du jeudi 06 avril 2023**

**Délibération n° 38**

L'an deux mille vingt trois, le six avril à 18 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :  
vendredi 31 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice :  
33

Date de publication en ligne :  
14/04/2023

**Étaient présents** :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Roland LONJON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Stéphane CLABAUX, Madame Marie MARQUARDSEN, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Monsieur Quentin PETIT, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Jean-Williams SEMERARO

**Ont donné procuration** :

Monsieur Pascal BERTRAND à Monsieur Jérôme EYNARD, Monsieur Rachid ANBAR à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Caroline BARRE, Madame Maryline BRUN à Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Baptiste MASSIN à Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN à Madame Catherine CHALAYE, Madame Celline GACON à Madame Michelle CHAUMET, Madame Aurélie CHAMBON à Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS

**Absent(e)** :

Monsieur François CHATAING

**Secrétaire de séance** : Roland LONJON

La séance a été levée à : 23H40

Rédacteur : Corinne BLEU Animations Culturelles

<b>Objet</b> :	Subventions aux associations culturelles - subventions pour grandes manifestations culturelles
----------------	------------------------------------------------------------------------------------------------

Rapporteur : Catherine CHALAYE

Dans le cadre de ses animations culturelles, la Ville soutient et finance les manifestations et événements se déroulant sur le territoire.

Dans ce cadre, le crédit alloué au budget primitif 2023 au titre de la culture en matière de subventions s'élève à 218 300 euros.

La répartition est la suivante :

- subventions aux associations culturelles : 25 125 euros,
- subventions pour grandes manifestations culturelles : 180 780 euros.

Délibération n°38 du jeudi 06 avril 2023

Par ailleurs, il est rappelé que pour chaque manifestation bénéficiant (financier ou en nature) et quel que soit le thème de l'événement, les principaux supports (affiche, plaquette, brochure, flyer, dépliant, etc) devront obligatoirement intégrer la marque territoriale et être soumis à la validation du service communication.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 27/03/2023

A reçu un avis favorable en Commission Animations Culturelles - Vie associative du 24/03/2023

Le Conseil Municipal :

- RÉPARTIT les crédits ci-dessus entre les diverses associations dont les demandes figurent dans le tableau ci-joint.

**VOTE : UNANIMITÉ**

**Pas de participation au vote : 10**

**Catherine CHALAYE, Brigitte BENAT, Roland LONJON, Corinne GONCALVES, Stéphane CLABAUX, Marie MARQUARSEN, Emmanuelle VIALANEIX, Mathilde BOURGIN, Celine GACON, Jean-Williams SEMERARO**

Signé le 6 avril 2023,  
Le Secrétaire de séance,  
LONJON Roland,  
Conseiller municipal.

Fait au Puy-en-Velay, le jeudi 06 avril  
2023